



## Extrait du registre des délibérations **Comité syndical : SIMA COISE**

Séance du : 12 juin 2012

Compte rendu affiché le : 20 juin 2012

Date de la convocation : 4 juin 2012

Nombre de délégués : 33

En exercice : 33

Présents : 17

Votants : 17

Nombre de délégués concernés : 25

En exercice : 25

Présents : 14

Votants : 14

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Louat R, Philippon B, Vocanson E,

CCFL : Berthet , Bruyas JF, Seon M

CCHL: Berne M, Morales P, Villard P

SEM : Guyot P

Autres communes: Bertet C, Piot M, Bouchut O, Toinon D, Pallandre A

Secrétaire de séance : Berne M

Excusés : Boudier JP, Gonon P, Rousset L, Vincent G, Reynard R, Larue MF, Grange M

### **N°373 Objet : Modification du règlement de service du SPANC :**

Monsieur le Président explique la nécessité de modifier le règlement de service du SPANC suite à une nouvelle réglementation. En effet, deux arrêtés : un sur les pratiques techniques et l'autre sur les missions du SPANC sont applicables au 1er juillet 2012 et doivent être repris dans le règlement de service.

Après avoir lu les modifications, Monsieur le Président sollicite l'avis du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à modifier le règlement de service du SPANC afin de prendre en compte le nouvel arrêté.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 12 juin 2012  
Le Président  
Jean Yves Charbonnier

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Montbrison
le	27/06/2012
Accusé réception le	27/06/2012
Numéro de l'acte	373